CASTOR

(export du DFSM au 08/12/2025 à 17:53)

[1] CASTOR Médecine - Pharmacopée

nom masc.

Etymologie FEW II 473b: castor

Définition Matière huileuse, à odeur forte, obtenue à partir des testicules du castor, employée en médecine pour sa propriété adoucissante.

Notes

Glose Texte encyclopédique

CASTOREUM

Citations

- Poudre pour la toie des iex oster./ A oster la toie des iex feras tu ceste chose: Pren castoire, oliban, sarcocolle de chacune .ii. onces et demie, de camphre .ii. onces [...]

 Anon. [Roger de Salerne], Chirurgie 1, Sloane 1977, XIIIe s., fol. 18vb.
- Castore est chauz ou tierz degré et sès el segont. C'est le collon d'une beste que l'en claime par cest nom meismes castore.
 - Anon. [Matthaeus Platearius], Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 50.
- Faites poudre de castor, opopanac, antimonio et sanc de dragon. Jean Pitard, *Réceptaire*, ca 1300, fol. 19vb.
- [Traitement contre la morphée blanche] au quart [jour, à partir du lendemain de l'issir] fai plus fort chose, fai donc sacrification sus le liu et met desus pourre faite de castore, d'ermedatiles, staphisacre... Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 52v*.
- De la premiere : les choses que l'en doit mettre dedens iceles sont huiles mitigatives, si comme (huile commune), huile rosac, huile de camomile ; ces choses soient mises as cors moistes ; et a ceus qui sont moult sech sont mises plus chaude(s), penetratives, subtiliatives, si comme les huiles desus dites, et soit mellé ovecques iceles euforbe, souph(r)e vif, castor, oppopanac, serapin, et choses semblables ; es cors moiens soient moiennes.
 - Anon. [Henri de Mondeville], Chirurgie, 1314, chap. 873, p. 211.
- Pocions sont faites de castor, de canele, d'espie, de poivre de graine de paradis, de marjorainne et semblables cuites en vin, ou soit fait pigment d'icés choses.

 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 1311, p. 14.

[2] CASTOR Sciences de la nature - Zoologie

nom masc.

Etymologie FEW II 473b: castor

Définition Bête* à la fois terrestre et aquatique, de la taille d'un petit chien, pourvu d'une queue de poisson, de deux pattes avant semblables à celles d'un chien, de deux pattes arrière semblables à celles d'une oie, ainsi que de grosses testicules, qui vit en troupe et construit des abris au moyen de bûches de bois.

Notes

• V. CASTOIRE V. CASTORE syn BIÈVRE syn CHIEN PONTO

Glose Les bestiaires et les encyclopédies présentent d'abord le castor, conformément à l'étymologie donnée par Isidore de Séville, comme l'animal qui se castre pour échapper aux chasseurs. Ceux-ci convoitent le castoreum, aux multiples vertus, produit par ses testicules. Le nom français "bièvre", hérité du latin*fibri*par l'intermédiaire du bas latin*beber*, est en concurrence avec l'emprunt au latin "castor" dans les bestiaires des XIIe et XIIIe siècles, avant d'être supplanté par ce dernier. Cf. C. Rochelois, "Nommer les animaux en latin dans les encyclopédies et les bestiaires français : savoir ou ignorance ?", *Latinum cedens. Le français et le latin, langues de spécialité au Moyen Âge*, éd. S. Marcotte et C. Silvi, Champion, 2014, p.131-132.

Citations

- Castoire est une beste qui converse a la mer de Ponto; por ce est il apelez chien Ponto, car il est auques resemblables a chien. Ses coillons sont mout chauz et profitables en medicine. Brunetto Latini, *Tresor*, 1268, p. 298-300.
- Une beste est qui est apelee castoires, c'est li b[e]vres, qui molt est soef beste. Pierre Beauvais, *Bestiaire*, *3e quart du XIIIe s.*, *av. 1268*, *39*, *p. 190*.
- Castore est chauz ou tierz degré et sès el segont. C'est le collon d'une beste que l'en claime par cest nom meismes castore.
 - Anon. [Matthaeus Platearius], Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 50.
- Castoreum est le génitaire d'une beste appellé castor ou bever. Anon., *Grant herbier (Secrets de Salerne), XVe s., p. 51.*